

## Toit remplissage par GODET Sirius

Référence : P10SIR00084

### Détails

Le toit de remplissage par godet se compose de deux armatures mécanosoudées en tube 30 x 30, de deux volets en tôle galvanisée 15/10ème avec déflecteur pour un écoulement optimal, et d'un système d'ouverture manuelle depuis le sol par une drisse traitée anti-UV. Robuste et pratique, il facilite les opérations de remplissage de la cuve.

Option pour Container HOPPER  
A boulonner en lieu et place.

Le toit de remplissage par godet présente les caractéristiques suivantes :

**Armatures robustes :** Équipé de deux armatures mécanosoudées en tube de 30 x 30, le toit garantit une structure solide, assurant la stabilité et la durabilité du système.

**Volets efficaces :** Les deux volets en tôle galvanisée de 15/10ème, munis de déflecteurs, sont conçus pour favoriser un écoulement optimal dans la cuve, assurant ainsi une distribution efficace des matériaux.

**Système d'ouverture pratique :** Le toit est doté d'un système d'ouverture manuelle depuis le sol, facilité par une drisse traitée anti-UV. Cette conception permet une manipulation aisée du toit, offrant un contrôle précis lors des opérations de remplissage.

En résumé, le toit de remplissage par godet présente une structure robuste avec des armatures mécanosoudées, des volets efficaces en tôle galvanisée, et un système d'ouverture pratique depuis le sol. Ces caractéristiques en font une solution fiable et fonctionnelle pour les opérations de remplissage de cuve.

La validation de votre commande implique :

-D'avoir la capacité de décharger le matériel avec des fourches à palette: les produits peuvent être lourds et volumineux. Il sera donc nécessaire de prévoir le matériel pour le déchargement. Promodis et le transporteur ne seront pas responsables du déchargement. Dans le cas d'une impossibilité de livraison, les frais de port et de retour seront déduits du remboursement

**Garantie:** ce produit est garanti pendant 12 mois à dater de la livraison contre tout défaut de matière et de fabrication à l'exclusion de tout dommage ayant pour origine une cause étrangère aux produits, tels que défaut d'entretien, entretien défectueux, accident, usure normale, ou tout autre incident ne provenant pas de notre fait. Notre garantie se limite au remplacement pur et simple dans le meilleur délai possible de toute pièce ou partie à propos de laquelle il est établi un vice au sens ci-dessus sans ouvrir droit à dommages et intérêts. Le remplacement ne se fera qu'après examen des pièces en cause par SIRUS.

Caractéristiques	
Types de produits	Toit
Option compatible	HOPPER